



Pension invalidité catégorie 2 et prime de licenciement

Par Moi62114

Bonjour j ai été reconnu en invalidité catégorie 2 et j ai été licencié avec prime de licenciement que retiens la sécurité sociale sur celle ci pour pas perdre ma pension merci de votre réponse
Mme Lefebvre

Par kang74

Bonjour

Elle retiendra la partie soumis à cotisation de votre STC qui englobe aussi l'indemnité de congés payés.
Pensez aussi qu'elle prend en compte maintenant les ARE .

Le dépassement est calculé sur 12 mois glissants et a donc un impact que le "13ème " mois .